

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 26 JUIN 2024 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4<sup>E</sup> RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :**

Madame Catherine Michaud (poste 5) – *présidente*  
Madame Jessica Goulet (poste 2) – *vice-présidente*  
Madame Jacynthe Allaire (poste 1)  
Madame Anny Perron (poste 6)  
Madame Julie Néron (poste 7)  
Madame Frédérique Forgues (poste 8)  
Madame Bianca Tremblay (poste 10)  
Madame France Tessier (poste 11)  
Monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano (poste 12)  
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

**TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM**

**PARTICIPATION DE :**

Monsieur Michel Laplace, directeur général  
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

**Vérification  
du quorum  
et ouverture  
de la séance**

**RÉSOLUTION CA-0373-24**

**CONSIDÉRANT** que la secrétaire générale a constaté le quorum;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 18 h 58.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Visioconfé-  
rence ou  
séance  
virtuelle par  
TEAMS**

**RÉSOLUTION CA-0374-24**

**CONSIDÉRANT** que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS et par visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Adoption de  
l'ordre  
du jour**

**RÉSOLUTION CA-0375-24**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;

3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024;
6. Affectation des surplus des établissements 2023-2024 (LIP, art. 193.4) – recommandation du comité de répartition des ressources;
7. Approbation du budget des écoles, du centre de formation professionnelle et du centre de formation générale des adultes;
8. Octroi de contrat pour le transport scolaire Radisson 2024-2029;
9. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique;
10. Traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire de la Baie-James – projet de règlement;
11. Délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Baie-James – projet de règlement;
12. Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève – abrogation;
13. Politique relative aux frais de déplacement – amendement;
14. Politique en matière de télétravail – amendement;
15. Politique de confidentialité – adoption;
16. Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels – adoption;
17. Rapport de la direction générale;
18. Rapport du responsable de l'examen des plaintes;
19. Rapport de revue et de surveillance du cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;
20. Évolution de la clientèle scolaire;
21. Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2024-2025;
22. Correspondance;
23. Comité de parents;
24. Divers :
  - 24.1. FCSSQ – suivi de l'assemblée générale annuelle;
  - 24.2. ÉNAP – rapport d'évaluation de l'intelligence collective du CA;
25. Période de questions;
26. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

**Adoption du  
procès-  
verbal de la  
séance  
ordinaire du  
8 mai 2024**

#### **RÉSOLUTION CA-0376-24**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Affectation  
des surplus  
des établis-  
sements  
2023-2024  
(LIP, art.**

#### **RÉSOLUTION CA-0377-24**

**CONSIDÉRANT** l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les travaux réalisés par le comité de répartition des ressources, le 27 mai 2024;

**193.4) –  
recommandation du  
comité de  
répartition  
des  
ressources**

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime des membres du comité de répartition des ressources;

**CONSIDÉRANT** la situation financière anticipée pour l'année 2023-2024;

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'utiliser une partie des surplus accumulés pour équilibrer le budget 2024-2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Anny Perron **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration entérine la recommandation du comité de répartition des ressources quant à l'affectation des surplus des établissements 2023 2024, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 160 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Approbation  
du budget  
des écoles,  
du centre de  
formation  
profession-  
nelle et du  
centre de  
formation  
générale des  
adultes**

**RÉSOLUTION CA-0378-24**

**CONSIDÉRANT** que les conseils d'établissement des écoles et des centres ont adopté leur budget 2024-2025, et ce, conformément aux articles 95 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur général et de la directrice du Service des ressources financières d'approuver les budgets des écoles et des centres;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration approuve les budgets des écoles et des centres suivants :

001 – École Notre-Dame-du-Rosaire  
002 – École Bon-Pasteur  
003 – École La Porte-du-Nord  
004 – École Vatican II  
005 – École Saint-Dominique-Savio  
008 – École Le Filon

014 – École Le Delta  
015 – École Jacques-Rousseau  
016 – École La Taïga  
017 – École Boréale  
018 – École Beauvalois  
023 – Centre de formation générale des  
adultes de la Baie-James

012 – École Galinée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Octroi de  
contrat pour  
le transport  
scolaire  
Radisson  
2024-2029**

**RÉSOLUTION CA-0379-24**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public « 2024-22 – Transport scolaire Radisson 2024-2029 »;

**CONSIDÉRANT** que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2024 à 15 h;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du directeur général;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité consultatif de transport quant à l’octroi de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** la volonté des membres du conseil d’administration d’offrir un service de transport scolaire de qualité aux élèves de Radisson;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat de transport scolaire dans le secteur de Radisson pour une période de cinq (5) ans, à l’entreprise *Duchesne Sentier inc.* pour la somme initiale de soixante-dix-neuf mille six cent vingt-et-un dollars (79 621 \$) avant les taxes applicables **ET** d’ajuster les sommes versées pour les années subséquentes, en respect du financement octroyé dans les règles budgétaires du ministère de l’Éducation du Québec.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

#### **POINT 9 – RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D’ÉTHIQUE**

Mme Julie Néron porte-parole du comité de gouvernance et d’éthique, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 19 juin 2024. Des remerciements sont adressés aux membres du comité pour l’ensemble du travail effectué lors de cette rencontre.

**Traitement  
des plaintes  
liées aux  
fonctions du  
Centre de  
services  
scolaire de la  
Baie-James –  
projet de  
règlement**

#### **RÉSOLUTION CA-0380-24**

**CONSIDÉRANT** l’article 220.2 de la Loi sur l’instruction publique;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d’administration doit se doter d’un règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire de la Baie-James;

**CONSIDÉRANT** que les consultations ont été effectuées;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d’éthique s’est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l’analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d’administration, par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d’éthique;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l’objet d’une autorisation par le conseil d’administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de gouvernance et d’éthique quant à l’adoption du projet de règlement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d’accepter le projet de règlement numéro 69-2024 relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire de la Baie-James.

**QU’**un avis public soit donné de la date prévue pour son adoption et l’endroit prévu où le projet peut être consulté.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Délégation  
de pouvoirs  
du Centre de  
services  
scolaire de la  
Baie-James –  
projet de  
règlement**

**RÉSOLUTION CA-0381-24**

**CONSIDÉRANT** l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration doit se doter d'un règlement relatif à la délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Baie-James;

**CONSIDÉRANT** que les consultations ont été effectuées;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique quant à l'adoption du projet de règlement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'accepter le projet de règlement numéro 70-2024 relatif à la délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Politique  
relative à la  
révision  
d'une  
décision  
concernant  
un élève –  
abrogation**

**RÉSOLUTION CA-0382-24**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'abroger la *Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève*;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'abroger ladite politique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'abroger la *Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Politique  
relative aux  
frais de  
déplacement**

**RÉSOLUTION CA-0383-24**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'amender la *Politique relative aux frais de déplacement*;

–  
**amendement**      **CONSIDÉRANT** que les consultations ont été effectuées;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'amender ladite politique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'amender la *Politique relative aux frais de déplacement*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-091.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Politique en matière de télétravail – amendement**      **RÉSOLUTION CA-0384-24**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'amender la *Politique en matière de télétravail*;

**CONSIDÉRANT** que les parties concernées ont été consultées sur le projet;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'amender ladite politique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'amender la *Politique en matière de télétravail*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-092.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Politique de confidentialité – adoption**      **RÉSOLUTION CA-0385-24**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'adopter la *Politique de confidentialité*;

**CONSIDÉRANT** que les consultations ont été effectuées;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'adopter ladite politique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'adopter la *Politique de confidentialité*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-093.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels – adoption**

**RÉSOLUTION CA-0386-24**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'adopter la *Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels*;

**CONSIDÉRANT** que les consultations ont été effectuées;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'adopter ladite politique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'adopter la *Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-094.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POINT 17 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Quelques questions sont soulevées et répondues.

## **POINT 18 – RAPPORT DU RESPONSABLE DE L’EXAMEN DES PLAINTES**

Le responsable de l’examen des plaintes, M. Michel Laplace, présente son rapport pour l’année 2023-2024. Une question est soulevée et répondue.

## **POINT 19 – RAPPORT DE REVUE ET DE SURVEILLANCE DU CADRE ORGANISATIONNEL DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE**

Le directeur général, M. Michel Laplace dépose à l’intention des membres du conseil d’administration, le rapport de revue et de surveillance du cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, rédigé par le Responsable de l’application des règles contractuelles (RARC).

## **POINT 20 – ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE**

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l’enseignement et des services complémentaires présente un document sur l’évolution de la clientèle scolaire, de 1998-1999 à 2038-2039 pour le Centre de services scolaire de la Baie-James. Elle précise que les données sont basées sur la prévision du ministère de l’Éducation du 23 mars 2024. Quelques questions sont soulevées et répondues.

## **POINT 21 – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION 2024-2025**

La secrétaire générale, Mme Lyne Grenier, dépose à l’intention des membres du conseil d’administration, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année scolaire.

## **POINT 22 – CORRESPONDANCE**

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) est transmise aux membres, par courriel, de façon mensuelle.

## **POINT 23 – COMITÉ DE PARENTS**

Mme Jacynthe Allaire, présidente du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 12 juin 2024 et dépose à l’intention des membres du conseil d’administration, le *Rapport annuel 2023-2024* du comité de parents. Une question est soulevée et répondue.

Des remerciements sont adressés à la présidente du comité de parents pour son excellent travail au sein du comité de parents, et ce, tout au long de l’année scolaire.



**POINT 24.1– FCSSQ – SUIVI DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

La présidente, Mme Catherine Michaud, fait le suivi des points traités lors de l’assemblée générale annuelle de la FCSSQ qui s’est tenue le 6 juin 2024.

**POINT 24.2– ÉNAP – RAPPORT D’ÉVALUATION DE L’INTELLIGENCE COLLECTIVE DU CA**

La présidente, Mme Catherine Michaud, présente les résultats du rapport d’évaluation de l’intelligence collective du CA, produit par l’École nationale d’administration publique (ÉNAP) en lien avec la formation obligatoire des membres du conseil d’administration des centres de services scolaires.

**POINT 25 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

Levée de la  
séance

**RÉSOLUTION CA-0387-24**

**CONSIDÉRANT** que les points à l’ordre du jour ont tous été traités;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 21 h.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Catherine Michaud,  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Lyne Grenier,  
Secrétaire générale